

Le 19 décembre 2017

[Traduction]

Finances du gouvernement

M. B. Macdonald : Les gens du Nouveau-Brunswick éprouvent un manque fondamental de confiance dans le gouvernement Gallant, ce qui est dû aux actions et aux échecs du premier ministre lui-même.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. B. Macdonald : Le mantra du gouvernement actuel est le suivant : Faites-nous confiance ; nous savons que c'est mieux pour vous.

De tels propos ne suffisent pas. Il ne suffit pas de faire des affirmations. Il faut aussi en faire la preuve par des paroles et des actions et les appuyer par des résultats. On doit dire quelque chose, le faire, puis montrer des résultats. C'est ainsi que se bâtit la confiance.

Le premier ministre a envoyé une lettre au maire de Saint John dans laquelle il a affirmé que, en 2014, le Nouveau-Brunswick était sur le point de manquer à ses engagements financiers. Quelles preuves le premier ministre peut-il donner pour appuyer cette affirmation?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Comme nous l'avons mentionné la semaine passée, nous avons en effet entendu dire qu'il y avait eu des pourparlers et qu'une étude avait été faite pour déterminer quelle serait l'incidence à l'échelle nationale sur le gouvernement fédéral si jamais une province devait faire banqueroute. Il nous avait été dit que le Nouveau-Brunswick avait été utilisé pour faire cette analyse. C'est ce que nous avons entendu, mais l'ancien ministre fédéral des Finances, M. Oliver, a dit qu'il ne se rappelait pas cela, alors nous allons certainement nous fier à sa parole.

Toutefois, je peux vous dire que cela ne change aucunement le principe derrière mon argument. Mon argument est bien simple : Sous le règne du gouvernement conservateur précédent, nous avons vu les finances de la province se retrouver dans un état franchement désastreux. Nous voyions le gouvernement précédent faire des réductions encore et encore ; il réduisait les investissements dans l'éducation et dans la santé, ce qui faisait mal à notre économie. Nos finances n'allaient nulle part.



[Traduction]

M. B. Macdonald : Eh bien, comme d'habitude, le premier ministre a une réponse très facile. Toutefois, le fait est qu'il a envoyé une lettre au maire de Saint John dans laquelle il a écrit que le ministère fédéral des Finances envisageait des plans d'urgence au cas où le Nouveau-Brunswick ne pourrait plus payer ses factures. Nous avons entendu beaucoup de platitudes provenant des parlementaires de l'autre côté pour montrer à quel point ils sont optimistes ; pourtant, le premier ministre a mis de tels propos dans une lettre envoyée à un de ses maires. Il s'agit d'une affirmation d'une assez grande portée, et je me demande si le premier ministre nous donnerait maintenant une preuve quelconque — et non pas des affirmations, des platitudes, des points de discussion faciles... Quelle preuve a-t-il pour indiquer qu'il en est bel et bien ainsi? Pourquoi a-t-il fait une telle affirmation dans la lettre?

L'hon. M. Gallant : Comme nous l'avons dit la semaine dernière et comme je viens de le dire, les renseignements que nous avons reçus indiquaient qu'il en était effectivement ainsi, mais nous prendrons l'ancien ministre des Finances — l'ancien ministre conservateur des Finances — au mot quand il dit qu'il ne se souvient pas d'une telle note.

Ce que je peux vous dire, c'est que nous avons beaucoup de preuves que, oui, vraiment, les finances de la province étaient dans un état lamentable sous l'ancien gouvernement conservateur. L'ancien ministre des Finances, maintenant chef de l'opposition, a fait des réductions dans l'éducation et les soins de santé. Il a ralenti l'économie de 2011 à 2014, et je peux vous dire que même le chef de l'opposition, lorsqu'il était ministre, a dit que la situation financière était difficile. L'ancien premier ministre conservateur a dit exactement la même chose.

Eh bien, je suis cependant heureux de vous dire que, depuis que nous formons le gouvernement, nous avons réduit le déficit de 67 %, tout en faisant croître l'économie et en investissant chaque année davantage dans l'éducation et les soins de santé.

Politiques et pratiques du gouvernement

M. B. Macdonald : Au moins, le premier ministre est fidèle à lui-même. Nous voyons un premier ministre fidèle à ses habitudes qui prend la parole à la Chambre pour nous rassurer et jouer pour la galerie, mais sans présenter de preuves. Nous aimerions avoir des preuves.

Jetons un coup d'oeil à une autre lettre mystérieuse que le premier ministre a écrite. Dans le cas présent, le premier ministre a envoyé la lettre à Don Arseneault, l'ancien ministre du Travail. La lettre était prétendument datée du 22 août ; pourtant, nous savons que ce ministre a continué d'agir comme ministre du Travail pendant des semaines après cette date. De fait, il a signé des documents officiels, il a envoyé des communiqués et il a fait des communications personnelles tout en affirmant être le ministre du Travail. Une fois de plus, nous aimerions savoir quelles assurances nous avons. Quelle preuve le premier ministre peut-il donner qui montre que la lettre en question a vraiment été envoyée et qu'il s'agit sensiblement de la vérité?



[Original]

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, je peux vous dire que, il y a quelques semaines, nous avons donné aux médias des documents démontrant exactement la chronologie des événements auxquels fait allusion — j'allais dire le chef de l'opposition — le député d'en face. Je ne suis pas certain s'il est le chef de l'opposition ou non. Je peux vous dire que nous avons donné aux médias les documents démontrant la chronologie de tous ces événements et je suis convaincu que l'opposition les a vus.

[Traduction]

Ce qui me pose problème est le fait que le député d'en face dit qu'il n'y a pas de preuve de ce que nous avançons. Il est vraiment curieux d'entendre le député d'en face remettre en question les statistiques de Statistique Canada selon lesquelles l'économie a ralenti de 2011 à 2014, lorsque le précédent gouvernement conservateur procédait à des réductions dans les soins de santé et l'éducation et qu'il aidait les riches et les grandes entreprises. C'est Statistique Canada qui a dit que l'économie a connu une croissance au cours de chaque année de notre gouvernement.

M. B. Macdonald : Eh bien, voici une série de faits alternatifs — selon l'un d'entre eux, l'actif net des gens du Nouveau-Brunswick a baissé pendant le mandat du gouvernement actuel. Une autre statistique indique que les gens du Nouveau-Brunswick sont effectivement plus pauvres, et encore une autre statistique indique que la population active du Nouveau-Brunswick compte 7 000 personnes de moins. Ce sont aussi vraiment des faits, et j'aimerais que le premier ministre en tienne compte.

Toutefois, examinons la lettre. Le premier ministre prétend avoir remplacé un membre du Conseil exécutif au moyen de la lettre du 22 août, mais nous savons que ce n'est pas ainsi qu'on déplace les gens du côté du pouvoir exécutif du gouvernement. Nous aimerions obtenir des affirmations, à part celles de la lettre que nous avons reçue, indiquant que le premier ministre a bel et bien apporté une telle modification administrative à son Cabinet. Nous n'avons toujours pas reçu de preuve de cette affirmation. Le premier ministre fait des affirmations. Qu'il les étaie de faits.

[Original]

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, je répète que, à cet égard, nous avons donné des documents aux médias pour démontrer exactement la chronologie des événements auxquels fait allusion le député d'en face.

[Traduction]

Je suis d'accord avec le député d'en face sur un point : il a certainement des faits alternatifs. Les faits sont très, très clairs et ils proviennent de Statistique Canada, qui est une bonne source, selon nous. Les gens d'en face veulent que leurs statistiques proviennent seulement du chef de



l'opposition, mais nous estimons que Statistique Canada est une source sérieuse. Selon Statistique Canada, l'économie de la province a ralenti sous le gouvernement conservateur précédent. Elle a connu une croissance en 2015 et en 2016 et, selon les prévisions, elle devrait croître encore en 2017. Les faits sont les suivants : le taux de chômage sous le précédent gouvernement conservateur s'est élevé à plus de 11% à un moment donné ; sous notre gouvernement, il est systématiquement inférieur à 10 % depuis quelque temps ; enfin, les salaires des gens du Nouveau-Brunswick ont augmenté au rythme le plus rapide du pays en 2016.

Impôt foncier

M. B. Macdonald : Ce que je veux faire valoir ici aujourd'hui, c'est que le premier ministre a fait un certain nombre d'affirmations et qu'il n'a toujours pas présenté de preuve pour les appuyer. Nous savons qu'il a envoyé au maire de Saint John une lettre contenant une affirmation très fantaisiste et qu'il est incapable de nous donner une preuve à l'appui de cette affirmation. Nous savons qu'il a envoyé une lettre au ministre du Travail pour le remplacer ; pourtant, le ministre du Travail a continué d'agir à ce titre, ce qui met en doute que la lettre ait même été envoyée officiellement ou qu'une suite officielle y ait même été donnée.

Examinons un autre cas, soit le scandale des évaluations foncières. Nous savons que, selon son propre chef de cabinet, le premier ministre avait appris l'affaire en 2016, mais le premier ministre lui-même a pourtant dit à la vérificatrice générale qu'il ne l'avait pas apprise avant 2017. Nous avons demandé au premier ministre d'être franc afin de se disculper et de nous donner les faits. Il ne veut pas nous donner les faits à propos de la lettre adressée à Don Darling et il ne veut pas nous donner les faits à propos de la lettre adressée à Donald Arseneault. Essayons au moins d'obtenir les faits sur le scandale des évaluations foncières. Le premier ministre nous donnera-t-il les faits et le témoignage des personnes en question pour appuyer ce qu'il dit?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, je répète que, selon moi, c'est évident pour tous les gens du Nouveau-Brunswick que, en 2014, notre province était bel et bien aux prises avec des défis financiers. L'actuel chef de l'opposition disait la même chose lorsqu'il était ministre des Finances, et il en est de même de l'ancien premier ministre Alward.

[Traduction]

Nous avons la preuve qu'il en était bien ainsi. Lorsque le chef de l'opposition était ministre des Finances, qu'il aidait les riches et les grandes entreprises et qu'il procédait à des réductions dans l'éducation et les soins de santé, nous avons connu la première baisse de population au Nouveau-Brunswick en six ans, le premier gouvernement à subir une perte nette d'emplois pendant son mandat depuis les débuts de la tenue d'un registre et une réduction de la cote de crédit en 2012. Sous la gouverne de l'opposition, le Conference Board du Canada a donné à l'économie du Nouveau-Brunswick la pire évaluation au pays en 2014, et la croissance du PIB a



occupé la dernière place au Canada en 2013 et en 2011 et l'avant-dernière place en 2012. Voilà les preuves que nous avons ici aujourd'hui.

Soins de santé

M. B. Macdonald : Au cas où les gens auraient oublié pendant la réponse donnée, la question portait sur le scandale des évaluations foncières et l'occasion pour le premier ministre de fournir des preuves à l'appui de ses affirmations. Il a fait des affirmations à propos de la lettre qu'il a envoyée au maire Darling, et ce, sans preuve. Il a fait des affirmations à propos de la lettre qu'il a envoyée à Donald Arseneault, et ce, sans preuve. Il a maintenant fait des affirmations à propos de la question de l'impôt foncier, et ce, sans preuve.

Ce qui me préoccupe, c'est que nous devons examiner l'entente actuelle avec Medavie. Nous avons entendu le premier ministre nous faire toutes sortes d'affirmations, les mêmes qu'il a faites au sujet de la lettre Darling, les mêmes qu'il a faites à l'égard de la lettre Arseneault et les mêmes qu'il a faites concernant l'impôt foncier. Il fait maintenant les mêmes affirmations à propos de Medavie. Par contre, nous avons encore la possibilité de bloquer l'entente.

Le premier ministre nous donnera-t-il une preuve indiquant qu'il réglera les problèmes avec Ambulance Nouveau-Brunswick? Au moins, reconnaîtra-t-il le fait qu'Ambulance Nouveau-Brunswick a eu des ambulances hors service à 14 000 reprises et pendant plus de 50 000 heures? Cessera-t-il de faire des affirmations, et nous donnera-t-il des faits? Merci.

[Original]

L'hon. M. Bourque : Écoutez, tellement de choses ont été dites. Je vais commencer avec Ambulance Nouveau-Brunswick et réitérer la réponse que j'ai donnée la semaine dernière. Existe-t-il une situation qui nécessite notre attention? La réponse est oui, et cette situation est principalement due à un manque de personnel, c'est-à-dire au recrutement et au maintien des effectifs. Ce n'est pas uniquement au Nouveau-Brunswick que nous voyons cela ; en effet, cette problématique existe partout au pays.

Quand on regarde les données et qu'on les explique bien, on se rend compte de ceci : Malgré toutes les données soulevées par l'opposition, 97,3 % du temps, il n'y a pas de problème de personnel.

Donc, quand on regarde l'ensemble du système, on voit qu'il fonctionne généralement très, très bien. Medavie a fait un excellent travail à gérer le système. Il va continuer à bien le faire, et, en tant que gouvernement, nous allons continuer à travailler afin de pourvoir autant de postes d'ambulanciers que possible.



[Traduction]

M. B. Macdonald : Eh bien, le ministre a raison. En ce qui concerne Ambulance Nouveau-Brunswick, le recrutement et le maintien en poste sont un énorme problème, et c'est exactement ce que nous faisons valoir. Ce n'est pas vraiment à Ambulance Nouveau-Brunswick qu'appartient le problème ; c'est au gouvernement du Nouveau-Brunswick. La situation est problématique; alors, le fait d'en accabler le Programme extra-mural, lequel fonctionne bien, risque de détruire le système dont dépendent les gens du Nouveau-Brunswick.

Le pire, c'est que le regroupement se fait par le truchement d'une entente secrète. Le gouvernement ne nous a pas encore donné les détails de l'entente avec Medavie. Nous savons qu'il nous oblige à clore aujourd'hui le débat sur le projet de loi en question. Le débat sur ce projet de loi se terminera aujourd'hui. Nous savons que le gouvernement suspendra ses activités pendant le congé de Noël, à partir de vendredi, mais il continue de nous dire qu'il négocie les détails de l'entente secrète. Nous savons tous que le gouvernement a les détails. Nous savons tous qu'il a l'entente. À tout le moins, le gouvernement présentera-t-il maintenant cette entente aux gens du Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Gallant : Je pense qu'il est assez évident que l'opposition a eu l'occasion de poser des questions à propos du Programme extra-mural. En fait, 25 heures ont été consacrées aux questions sur le Programme extra-mural. Je pense que les parlementaires du côté de l'opposition ont eu amplement l'occasion de discuter du projet de loi et de le débattre.

Le député d'en face continue de dire qu'il veut des preuves. Il est vraiment malheureux de constater que les parlementaires du côté de l'opposition pensent qu'ils sont plus intelligents que la vérificatrice générale et plus intelligents que l'équipe de Statistique Canada. Voici les preuves que nous voulons donner à l'opposition : Nous avons travaillé très fort avec les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons réduit le déficit budgétaire de la province de plus de 67 % tout en favorisant chaque année la croissance économique, en travaillant avec les gens du Nouveau-Brunswick, les entreprises et les dirigeants communautaires et en investissant davantage dans l'éducation et les soins de santé.

M. B. Macdonald : Le premier ministre choisit très soigneusement ce qu'il dit dans ses points à faire valoir. Il le fait très habilement, mais il oublie de mentionner que le gouvernement actuel a puisé plus de 1 milliard de dollars dans les portefeuilles des contribuables du Nouveau-Brunswick — 1 milliard. Le ministre des Finances nous a donné le chiffre, mais le gouvernement affiche encore des déficits. Même après avoir reçu tout cet argent, il ne peut pas arrêter de dépenser plus d'argent qu'il ne reçoit.

Le premier ministre parle du temps qui a été alloué aux projets de loi à la Chambre. Au bout du compte, 1,1 heure est allouée à chaque projet de loi avant la clôture du débat. Si le premier ministre pense que c'est assez de temps, il a un problème. Nous pouvons certainement poser des questions sur Medavie pendant encore 25 heures, mais on va clore le débat cet après-midi.

(Exclamations.)



Le président : À l'ordre.

M. B. Macdonald : L'essentiel, c'est que l'entente avec Medavie est encore secrète. On la cache aux gens du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement actuel connaît les détails de l'entente. L'entente a été mise au point, le débat va se terminer, et le tout sera expédié. Il faudrait à tout le moins que les détails soient communiqués. Le premier ministre nous présentera-t-il maintenant les détails, les faits, de l'entente avec Medavie?

L'hon. M. Gallant : Oui, nous avons augmenté les impôts pour les mieux nantis du Nouveau-Brunswick, la tranche de 1 %. Nous avons augmenté les impôts pour les grandes entreprises.

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle le député de Carleton à l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Nous avons agi ainsi afin d'investir davantage dans l'éducation, afin d'investir davantage dans les soins de santé et afin d'investir, plus précisément, dans des mesures visant à améliorer les compétences en littératie dans la province et à enseigner le codage à nos enfants. Nous réinstaurons l'apprentissage de métiers dans nos écoles et nous donnons ainsi à nos enfants l'occasion d'acquérir des compétences importantes. Nous investissons dans les services de santé mentale et de traitement des dépendances. Nous investissons dans les services de garde des enfants et aidons ainsi les jeunes et les familles de notre province à obtenir le soutien dont ils ont besoin pour intégrer la population active ou faire des études.

Nous avons instauré la gratuité des droits de scolarité afin que les personnes qui ont le plus besoin d'aide pour fréquenter l'université ou le collège reçoivent de l'aide et changent le cours de leur vie, ce qui renforcera la main-d'oeuvre et, du même coup, l'économie. Nous n'aiderons pas que les mieux nantis et les grandes entreprises, comme l'opposition voudrait que nous le fassions. Nous aiderons toutes les personnes du Nouveau-Brunswick.

M. B. Macdonald : Je reviens à la déclaration que j'ai faite au début, c'est-à-dire que la confiance s'établit lorsque les paroles s'harmonisent avec les actes et les résultats.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. B. Macdonald : Si l'on affirme quelque chose, comme le premier ministre aime le faire, il faut justifier l'affirmation au moyen de vrais résultats. Le premier ministre dit qu'il fait payer des impôts aux mieux nantis, la tranche de 1 %, et c'est excellent. Toutefois, il fait aussi payer des taxes à 100 % des personnes de la province au moyen de la TVH, et il a augmenté cette taxe afin que son gouvernement reçoive chaque année des centaines de millions de dollars de plus. Le premier ministre doit être honnête à propos des taxes et impôts que tous les gens du Nouveau-Brunswick doivent payer.



Le premier ministre parle d'ailleurs d'investir. Si l'on investit, il faut obtenir des résultats. Lorsque le premier ministre investit dans l'éducation, il obtient les pires résultats du Canada en matière de littératie, lesquels viennent au huitième rang au pays. Lorsqu'il investit dans les soins de santé, il obtient les plus longs temps d'attente. C'est inacceptable.

Nous avons encore le temps de rétablir la situation. Nous devons savoir ce qui suit avant que le premier ministre actuel commette une erreur en ce qui concerne l'entente avec Medavie : Quels sont les détails de l'entente? Quels sont les détails de l'entente?

[Original]

L'hon. M. Gallant : Comme nous l'avons dit à maintes reprises, nous ne pouvons pas dévoiler le contenu de nos négociations sur le parquet de la Chambre. Cependant, je peux vous dire encore une fois que nous voulons augmenter le nombre de visites à domicile effectuées par le Programme extra-mural. Nous voulons diminuer le nombre de visites aux salles d'urgence par les gens qui bénéficient des services du Programme extra-mural. Nous voulons également maintenir la même qualité des soins, avec des employés qui sont rémunérés par l'entremise des fonds publics. Le Programme extra-mural sera toujours financé par l'entremise des fonds publics, mais la gestion sera faite par une organisation sans but lucratif.

[Traduction]

Le député d'en face veut que les gens joignent le geste à la parole. Eh bien, il devrait demander au chef de l'opposition comment il a fait lorsqu'il a promis de réduire — désolé, d'éliminer — le déficit et d'équilibrer les comptes avant la fin de son mandat à titre de ministre des Finances, de 2011 à 2014, sans réduire les services ni augmenter les taxes et impôts. Il a fait des compressions en éducation et en soins de santé, il a augmenté des taxes et des impôts et il n'a pas respecté un seul de ses objectifs en matière de réduction du déficit. Voilà pourquoi il est le ministre des Finances raté.

Le président : Le temps est écoulé.

Frais de déplacement et avantages

M. K. MacDonald : Le premier ministre a refusé de répondre aux questions de mon collègue. Il répondra peut-être aux miennes.

Mercredi dernier, le premier ministre s'est envolé vers Ottawa afin d'assister à la réception annuelle des Fêtes du Parti libéral. Son voyage a été au départ présenté comme un voyage d'affaires rapide. Son bureau a même publié un communiqué à cet égard, mais le premier ministre s'est fait prendre mercredi soir par un gazouillis. Ce gazouillis provenait de la ministre fédérale de l'Environnement. C'était une jolie photo du premier ministre et d'elle-même à une fête. Il s'en est suivi une reformulation de la nouvelle et une affirmation provenant du Cabinet du premier ministre selon laquelle le Parti libéral du Nouveau-Brunswick paierait le voyage du premier ministre.



Le premier ministre nous dirait-il combien de membres du personnel l'ont accompagné dans l'avion festif et si le Parti libéral du Nouveau-Brunswick paiera aussi leur voyage?

L'hon. M. Gallant : D'abord, insinuer qu'il s'agissait d'un avion festif est simplement pitoyable. C'était un avion ordinaire avec des gens du Nouveau-Brunswick à bord. Je pense qu'il est vraiment regrettable que le député implique des gens du Nouveau-Brunswick à bord d'un avion qu'il qualifie de festif.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : De tels propos ne sont tout simplement pas dignes des débats, qui devraient se dérouler honorablement à l'Assemblée législative.

En deuxième lieu, si j'étais allé à Ottawa pour rencontrer le premier ministre du pays sans avoir averti qui que ce soit, je pense que cela aurait fait toute une histoire et que les gens d'en face auraient formulé des critiques à cet égard. Afin d'assurer la transparence, nous avons effectivement diffusé un communiqué et une photo pour montrer que je rencontrais le premier ministre du pays.

Nous avons parlé de ce dont nous avons parlé pendant la rencontre, soit d'assurer la croissance économique dans notre province, et nous avons parlé de la façon de créer un partenariat entre le Nouveau-Brunswick et le gouvernement fédéral afin de veiller à ce que nous assurions des soins de qualité à nos personnes âgées et réduisions les défis que pose une population vieillissante. Nous sommes heureux de travailler avec le gouvernement Trudeau, et j'ai été content de pouvoir rencontrer le premier ministre du pays.

M. K. MacDonald : Pour revenir à l'avion festif, de plus en plus de familles néo-brunswickoises ont du mal à payer leurs factures, à éclairer et à chauffer leur demeure et à se nourrir. Ce que nous voyons, c'est un premier ministre qui profite de sa position pour gaspiller l'argent des contribuables du Nouveau-Brunswick en se rendant à des réceptions et à des activités de collecte de fonds du Parti libéral. Le premier ministre s'est fait prendre cette fois-ci, mais je crois que la réception des Fêtes du Parti libéral est une activité annuelle — je dis bien annuelle. Le premier ministre dira-t-il à la Chambre qui a payé son voyage et celui de son personnel pour assister à l'activité partisane du Parti libéral l'année dernière?

L'hon. M. Gallant : Je ne suis pas allé à la réception l'année dernière, et je suis très reconnaissant que le député d'en face pose des questions sur toutes mes réjouissances et célébrations du temps des Fêtes.

J'aimerais vous dire ceci : Nous sommes très fiers de notre relation avec le gouvernement Trudeau. Elle donne de vrais résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick. Elle permet la croissance économique et de meilleures possibilités en matière d'éducation et de soins de santé. Le partenariat fait en sorte que nous aidions aussi la classe moyenne.



Or, je peux vous dire que je suis très fier de notre relation avec le gouvernement Trudeau. Je ne pense pas que les gens d'en face auraient pu dire la même chose à propos du premier ministre Harper. Pour le Canada atlantique, il a été le pire premier ministre fédéral que nous ayons connu dans ce pays. Je peux vous dire qu'il ne rappelait même pas le précédent premier ministre de la province, et je peux aussi vous dire que j'ai pu accomplir davantage à Ottawa en une soirée, en rencontrant plusieurs ministres et le premier ministre fédéral, que ce que les gens d'en face ont pu accomplir en quatre années.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

M. K. MacDonald : Davos, Montréal, maintenant Ottawa, toujours dans l'avion festif. Avant que les règles soient modifiées, le premier ministre s'était acquis la réputation de voyager d'un océan à l'autre aux frais des contribuables. À chaque arrêt de son marathon, le premier ministre tenait des collectes de fonds pour le Parti libéral du Nouveau-Brunswick alors qu'il aurait dû travailler à améliorer la vie des gens de notre province. Une vérification rapide du registre des lobbyistes permet de constater qu'une entreprise qui avait organisé une collecte de fonds pour les Libéraux à Vancouver est maintenant inscrite comme lobbyiste auprès du gouvernement Gallant. Comme c'est commode.

Pour revenir à ma question, le premier ministre nous dirait-il qui a payé pour les envoyer, lui et son personnel, à une activité partisane du Parti libéral — une réception des Fêtes — tenue à Ottawa il y a deux ans?

L'hon. M. Gallant : Encore une fois, je n'étais pas là.

Cette fois-ci, c'est vraiment le parti qui a payé ou qui paiera. Nous paierons tous, puis nous nous ferons rembourser sur présentation de nos reçus. Oui, vraiment, le Parti libéral du Nouveau-Brunswick paiera. Je pense que c'est une assez bonne affaire pour les gens du Nouveau-Brunswick : le Parti libéral paie l'activité, et les gens obtiennent une rencontre avec le premier ministre du pays. Les gens obtiennent une rencontre avec le ministre de l'Immigration. Nous avons pu parler du bois d'oeuvre résineux avec la ministre Freeland. Nous avons pu parler de l'infrastructure des transports avec le ministre Garneau. Nous avons pu parler de...

(Exclamations.)

Le président : Je rappelle à l'ordre le député de Fredericton-York.

L'hon. M. Gallant : Nous avons pu parler de l'économie de la région de l'Atlantique et de la cybersécurité avec le ministre Bains. Avec le ministre Sajjan, nous avons pu parler d'autres investissements qui pourraient être faits dans la province. Je peux vous dire que nous étions très satisfaits des conversations, des discussions et des partenariats que nous avons créés pendant notre séjour à Ottawa. Nous continuerons de travailler à la croissance au Nouveau-Brunswick avec le gouvernement Trudeau.



[Original]

Changement climatique

M. Coon : Le nouveau projet de loi intitulé *Loi sur les changements climatiques* crée un fonds qui pourrait servir à payer beaucoup plus que la transition des carburants fossiles vers l'énergie verte renouvelable. Il pourrait payer des dépenses qui relèvent actuellement du budget du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, ce qui est incroyable.

En effet, ce fonds pourrait payer le coût des dommages résultant de la prochaine tempête de verglas ou d'une inondation. C'est incroyable. Pourquoi allons-nous financer autre chose plutôt que d'aider le Nouveau-Brunswick à faire la transition énergétique de substitution des combustibles fossiles?

L'hon. M. Rousselle : Je ne suis pas certain d'avoir bien saisi la question, mais je peux dire que nous sommes fiers des mesures que nous avons annoncées dans le projet de loi 39.

Comme vous le savez, le défi des changements climatiques avec lequel est aux prises l'humanité est très important. Nous avons déposé un projet de loi pour aller de l'avant, trouver des solutions et relever ce défi. Nous allons le faire en travaillant avec les gens du Nouveau-Brunswick.

Il faut se souvenir que le but ultime, c'est de lutter contre les changements climatiques. Nous allons le faire d'une façon telle que les gens, les consommateurs et consommatrices, de cette province ne vont pas avoir à déboursier plus d'argent. Le but ici n'est pas d'augmenter les recettes, mais de protéger l'environnement.

Je suis fier que, effectivement, il y ait un fonds. Cet argent proviendra des recettes des taxes que nous avons déjà au Nouveau-Brunswick sur l'essence et le diesel. Cet argent sera effectivement affecté à des mesures énergétiques efficaces, pour des immeubles et des infrastructures dans la province.

[Traduction]

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Coon : Le problème, c'est que le Fonds pour les changements climatiques peut servir à des choses que le ministère du ministre paie déjà sur son budget ordinaire. Il peut servir à des choses que nous payons déjà ou à faire face aux conséquences de phénomènes météorologiques extrêmes comme la tempête de verglas dans la Péninsule acadienne. Il n'est assorti d'aucun objectif qui indique comment le gouvernement luttera contre les changements climatiques.



Le fonds n'est assorti d'aucun objectif visant à améliorer notre parc de logements et de bâtiments. Il n'est assorti d'aucun objectif visant à substituer la production d'énergie verte renouvelable à la production d'électricité à partir de combustibles fossiles. Il ne comprend aucun objectif visant à étendre l'utilisation du transport en commun ou à favoriser l'achat de véhicules électriques. Le fonds devrait permettre d'aider les familles et les petites entreprises du Nouveau-Brunswick à isoler leurs maisons et leurs bâtiments, à utiliser l'énergie verte pour le chauffage, à utiliser l'énergie verte pour l'électricité et à utiliser l'énergie verte pour le transport. Pourquoi le projet de loi n'a-t-il pas comme priorité de permettre la transition énergétique que nous devons effectuer?

[Original]

L'hon. M. Rousselle : Je veux rassurer le député d'en face et lui dire que le fonds pour les changements climatiques en est vraiment un qui est spécialement destiné à lutter contre les changements climatiques. Le fonds en question permettra d'investir de l'argent dans la lutte contre les changements climatiques. Il y aura de l'argent, par exemple, pour améliorer l'efficacité énergétique dans les foyers, les entreprises, l'industrie et les transports.

Ce fonds n'est pas tout ce que nous avons ; en plus, la semaine dernière, j'ai eu l'occasion d'annoncer, avec le fédéral, un investissement de 234 millions de dollars. Cet argent sera non seulement investi dans des mesures énergétiques pour les consommateurs résidentiels, mais il le sera aussi dans l'industrie et dans les commerces. Effectivement, il y aura également de l'argent pour des investissements que nous faisons dans des infrastructures gouvernementales. C'est important d'investir dans nos écoles et dans nos hôpitaux, afin de nous assurer que... Par exemple, à la Fredericton High School, nous investirons dans l'énergie solaire.

[Traduction]

M. Coon : Je ne sais pas comment nous pouvons compter sur le gouvernement actuel pour qu'il facilite la transition énergétique, alors qu'il ne peut même pas respecter son engagement, pris il y a trois ans, de fournir de l'électricité au réseau électrique au moyen de projets communautaires d'énergie renouvelable en application du programme de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle. Il s'agit d'un effort timide qui visait à respecter les objectifs en matière d'énergie renouvelable de Bernard Lord, établis il y a plus d'une décennie. Les Premières nations, les municipalités, les coopératives communautaires, les entrepreneurs et les entreprises en démarrage du Nouveau-Brunswick sont prêts à fournir une panoplie d'énergies renouvelables pour remplacer le pétrole, le charbon et le gaz qui servent à produire de l'électricité à l'heure actuelle au Nouveau-Brunswick. Pourquoi l'ambition du ministre n'est-elle pas à la hauteur de celle des gens du Nouveau-Brunswick?

[Original]

L'hon. M. Gallant : En effet, nous sommes très fiers du programme qui fera en sorte que des collectivités et des communautés des Premières nations seront en mesure de générer de



l'énergie renouvelable ici, au Nouveau-Brunswick. Cela nous aidera non seulement dans nos efforts pour combattre les changements climatiques, mais cela permettra aussi de générer de l'activité économique. Bien sûr, cela aidera aussi ces collectivités et communautés.

[Traduction]

Encore une fois, je veux simplement prendre un moment pour rassurer les gens du Nouveau-Brunswick qui regardent et leur dire que, même si l'opposition veut manifestement passer son temps à essayer de marquer des points politiques, nous privilégions les priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Nous privilégions l'investissement dans les infrastructures. Nous privilégions l'encouragement de l'innovation, l'aide aux petites entreprises par la réduction de leurs impôts et l'investissement dans des secteurs importants comme le tourisme afin de faire croître notre économie.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Gallant : Nous investissons pour aider les personnes âgées à rester chez elles plus longtemps et nous investirons pour que, si elles doivent aller vivre dans un foyer de soins, les places nécessaires leur soient accessibles. Nous investirons davantage dans l'éducation et les soins de santé pour que nous puissions favoriser les priorités des gens de notre province.

